

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 13 novembre 2017 à 19 h 30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 1- M. Richard Marois   | 4- M. Marc Champagne  |
| 2- M. Gervais Pellerin | 5- M. Jacques Pelchat |
| 3- Mme Louise Lalonde  | 6- M. Mario Turcotte  |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Boissonneault.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

**1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017;
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2017;
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'octobre 2017;
- 6- Courrier;
- 7- Rapport de voirie;
- 8- Période de questions ;
- 9- Déclaration des intérêts financiers des élus municipaux;
- 10- Maire suppléant pour novembre et décembre 2017;
- 11- Maire suppléant pour le conseil de la MRC de l'Érable;
- 12- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 13- Détermination des fréquences des sessions du conseil municipal de la municipalité d'Inverness pour l'exercice 2018;
- 14- Représentants autorisés à signer les chèques au nom de la municipalité d'Inverness;
- 15- Assurances générales pour l'année 2017-2018;
- 16- Offre de services pour l'arpenteur André Lemieux pour travaux de piquetage sur la rue Dublin;
- 17- Offre de services de la MRC de l'Érable pour la gestion documentaire;
- 18- Offre de la MRC de l'Érable pour l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque;
- 19- Offre de la sécurité civile pour une formation de gestion des évènements;
- 20- Attestation de la fin des travaux de scellement des fissures sur le chemin Gosford nord et sur le rang 11 ainsi que les travaux de remplacement de ponceaux sur le rang 11;
  - A) Attestation de la fin des travaux pour le scellement des fissures rang 10 et 11 et chemin Gosford
  - B) Attestation de la fin des travaux pour le remplacement d'un ponceau rang 10 et 11
- 21- Programmes d'aide financières AIRRL ;
- 22- Appel d'offres pour les travaux de réfection de la toiture de l'Édifice municipal;
- 23- Embauche des chauffeurs de déneigement;
- 24- Brunch annuel 2017 de l'Unité Domrémy de Plessisville;
- 25- Inscription annuelle des membres au réseau Biblio;
- 26- Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes;
- 27- Demande d'enfouissement d'un câble par Câble Axion;
- 28- Demande des Partenaires 12-18 d'Inverness;
- 29- Offre de partenariat pour le Mont Apic;
- 30- Compte-rendu du comité Famille;
- 31- Varia;

Séance ordinaire du 13 novembre 2017

A) Demande d'aide financière au programme de la TECQ 2014-2018  
(rang 11)-Remplacement de la résolution R-68-04-2017

B) Demande d'autorisation de la Corporation Craig Gosford

32- Période de questions;

33- Levée de la séance;

R-257-11-2017 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **2- INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

R-258-11-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

**QUE** monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017**

R-259-11-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2017**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'octobre 2017.

## **5- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS D'OCTOBRE 2017**

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois d'octobre est de : **391,008.48 \$**

R-260-11-2017 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** les dépenses autorisées du mois d'octobre soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

## **6- COURRIER**

*La correspondance est disponible au bureau municipal pour consultation.*

## **7- RAPPORT DE VOIRIE**

La directrice générale fait un compte rendu des travaux effectués au cours des dernières semaines.

**8- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9- DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le formulaire a été remis à tous les membres du conseil; ils doivent le compléter et le retourner au bureau municipal avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

**10- MAIRE SUPPLÉANT POUR NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2017**

R-261-11-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** Monsieur Richard Marois soit nommé maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**11- MAIRE SUPPLÉANT POUR LE CONSEIL DE LA MRC DE L'ÉRABLE**

R-262-11-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

**QUE** Monsieur Gervais Pellerin soit nommé maire suppléant pour le conseil de la MRC de l'Érable pour l'année 2017 et 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**12- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ET DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

R-263-11-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness nomme :

- M. Serge Roy, comme membre du comité consultatif d'urbanisme, pour une période d'un an, au siège #4 en remplacement de M. Yves Boissonneault.
- M. Mario Turcotte, comme membre du comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux ans, au siège #1 en remplacement de M. Frédérick Bédard.
- M. Jacques Pelchat, comme membre du comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux ans, au siège #5 en remplacement de M. François Parent.
- M. Serge Roy, comme membre du comité du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), pour une période d'un an au siège #4, en remplacement de M. Yves Boissonneault.
- M. Mario Turcotte, comme membre du comité du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), pour une période de deux ans au siège #1, en remplacement de M. Frédérick Bédard.
- M. Jacques Pelchat, comme membre du comité du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), pour une période de deux ans au siège #5, en remplacement de M. François Parent.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**13- DÉTERMINATION DES FRÉQUENCES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D'INVERNESS POUR L'EXERCICE 2018**

R-264-11-2017 Proposé par le conseiller Marc Champagne  
**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité d'Inverness pour 2018.

8 janvier	5 février	5 mars	9 avril
7 mai	4 juin	2 juillet	7 août
10 septembre	1 <sup>er</sup> octobre	5 novembre	3 décembre

Les séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h 00 à la salle du conseil située **au poste de pompiers du 333 Rue Gosford**.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**14- REPRÉSENTANTS AUTORISÉS À SIGNER LES CHÈQUES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ D'INVERNESS**

R-265-11-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness autorise Madame Sonia Tardif à titre de directrice générale / secrétaire-trésorière, Madame Marie-Pier Pelletier à titre de directrice générale adjointe / secrétaire trésorière adjointe, Monsieur Yves Boissonneault à titre de maire et Monsieur Jacques Pelchat à titre de remplacement du maire à signer les chèques émis par la municipalité d'Inverness.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**15- ASSURANCES GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2017-2018**

La municipalité a reçu un état de compte de la compagnie d'assurances Promutuel pour le paiement des assurances générales pour l'année 2017-2018 au montant de 23 212.64 \$.

R-266-11-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** la municipalité d'Inverness acquitte la facture au montant de 23 212.64 \$ pour les assurances générales 2017-2018 tel que demandé par la compagnie d'assurances Promutuel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**16- OFFRE DE SERVICES POUR L'ARPENTEUR ANDRÉ LEMIEUX POUR TRAVAUX DE PIQUETAGE SUR LA RUE DUBLIN**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit régulariser l'emprise de la rue Dublin de l'intersection Dublin/Gosford jusqu'à la rue des Lilas,

R-267-11-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness accepte l'offre de service de Monsieur André Lemieux arpenteur-géomètre au montant de 3500.00 \$ plus taxes afin de procéder à l'analyse de l'emprise de la rue Dublin de l'intersection Dublin/Gosford jusqu'à la rue des Lilas pour le piquetage de celle-ci.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**17- OFFRE DE SERVICES DE LA MRC DE L'ÉRABLE POUR LA GESTION DOCUMENTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Inverness a reçu de la MRC de l'Érable une proposition d'entente relative à la fourniture de service technique en gestion documentaire,

R-268-11-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness autorise la directrice générale, Madame Sonia Tardif et le maire, Monsieur Yves Boissonneault à signer cette entente. Les besoins de la municipalité sont de 24 heures de services pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**18- OFFRE DE LA MRC DE L'ÉRABLE POUR L'ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de l'Érable offre l'opportunité d'acquérir plusieurs défibrillateurs pour obtenir un prix avantageux et ainsi en faire profiter les municipalités participantes,

**CONSIDÉRANT QUE** le besoin est de plus en plus évident d'acquérir un défibrillateur au Centre Récréatif puisque plusieurs activités s'y déroulent : marché public, service de garde, activités sportives et sociales, etc.

R-269-11-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness procède à l'achat d'un défibrillateur cardiaque. Le coût maximal estimé serait de 2500.00 \$ incluant les équipements supplémentaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**19- OFFRE DE LA SÉCURITÉ CIVILE POUR UNE FORMATION DE GESTION DES ÉVÉNEMENTS**

**CONSIDÉRANT** l'offre de formation potentielle du gouvernement en mesure de sécurité civile,

**CONSIDÉRANT** le renouvellement complet du conseil municipal suite aux élections municipales de novembre,

R-270-11-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness démontre son intérêt pour la tenue de formations en sécurité civile.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**20- ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX DE SCELLEMENT DES FISSURES SUR LE CHEMIN GOSFORD NORD ET SUR LE RANG 11 AINSI QUE LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX SUR LE RANG 11**

**A) Attestation de la fin des travaux pour le scellement des fissures rang 10 et 11 et chemin Gosford**

R-271-11-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** la municipalité d'Inverness atteste par la présente résolution que les travaux relatifs au projet # S1S7S10-2016 intitulé « Scellement de fissures rang 10 et 11

» effectués dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet Redressement des infrastructures routières locales sont terminés, et que la directrice générale est autorisée à fournir les documents nécessaires ou utiles au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la demande d'aide financière se rapportant à ces travaux.

**QUE** les travaux de scellement de fissures sont payés à même le budget de fonctionnement 2017 de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**B) Attestation de la fin des travaux pour le remplacement d'un ponceau  
rang 10 et 11**

R-272-11-2017 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** la municipalité d'Inverness atteste par la présente résolution que les travaux relatif au projet # A1027-2016 intitulé « Remplacement d'un ponceau Rang 10 et 11 » effectués dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet Redressement des infrastructures routières locales sont terminés, et que la directrice générale est autorisée à fournir les documents nécessaires ou utiles au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la demande d'aide financière se rapportant à ces travaux.

**QUE** les travaux relatifs au remplacement d'un ponceau sont payés à même le budget de fonctionnement 2017 de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**21- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMMES AIRRL**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Inverness a pris connaissance des modalités d'application du Volet—Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Inverness désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 , excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructure routières locales;

**ATTENDU QUE** les travaux prévus consiste à améliorer le drainage par le creusage et le reprofilage de fossés sur une distance de 17,2 kilomètres sur le chemin Gosford et sur une distance de 14,2 kilomètres sur le rang 8 afin de se préparer pour des futurs travaux de pavage ou de rechargement sur les dits chemins;

Pour ces motifs,

R-273-11-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness autorise la présentation d'une demande d'aide financière et à confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**22- APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de réfection de la toiture de l'édifice municipal sont requis,

**CONSIDÉRANT QUE** des plans, devis et documents contractuels préparés par l'architecte Madame Monique Brunet seront disponibles à partir du 17 novembre 2017 ;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** visite de chantier non obligatoire pour les soumissionnaires est organisée le 23 novembre 2017 de 14h00 à 16h00;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions est prévue pour le 4 décembre 2017;

R-274-11-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness accepte de demander des soumissions aux entreprises suivantes :

- Construction Nicolas Turcotte d'Inverness
- Construction Malette et Fils de Saint-Jacques-de-Leeds
- Toitures Piché Laurendeau de Plessisville
- Toitures Lajoie de Thetford Mines
- Construction CDG de Plessisville
- Construction CRL de St-Ferdinand

**Que** les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de 10% de la soumission ou d'un chèque visé de 4000 \$

**Que** la Municipalité d'Inverness ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**23- EMBAUCHE DES CHAUFFEURS DE DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** des postes de chauffeur de déneigement pour la saison 2017-2018 sont requis,

R-275-11-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

**QUE** la municipalité d'Inverness engage Monsieur Michel Côté, Monsieur Guillaume Gosselin, Monsieur Patrick Côté et Monsieur André Gagnon comme chauffeurs de camion de déneigement pour la saison 2017-2018 aux conditions spécifiées dans l'entente de travail préparée par la municipalité d'Inverness.

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale et/ou la directrice générale adjointe à signer les ententes de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**24- BRUNCH ANNUEL 2017 DE L'UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Inverness a reçu une invitation pour assister au brunch annuel de l'Unité Dorémy de Plessisville qui se déroulera dimanche, le 26 novembre 2017, à 11 h 30 au Motel le Phare de Plessisville,

R-276-11-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

Séance ordinaire du 13 novembre 2017

**QUE** la municipalité d'Inverness achète 2 billets pour le brunch 2017 de l'Unité Domrémy de Plessisville pour un coût total de 40 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**25- INSCRIPTION ANNUELLE DES MEMBRES AU RÉSEAU BIBLIO**

R-277-11-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

**QUE** Monsieur Michel Cabirol demeure coordonnateur de la bibliothèque et que Monsieur Richard Marois soit nommé l'élu municipal pour représenter la bibliothèque d'Inverness pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**26- FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

R-278-11-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness autorise, pour la période des fêtes, la fermeture du bureau municipal du vendredi 22 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**27- DEMANDE D'ENFOUISSEMENT D'UN CÂBLE PAR CÂBLE AXION**

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Câble Axion Digital inc. désire compléter son déploiement pour un service de télévision, internet et téléphonie par câble pour la municipalité d'Inverness,

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie doit procéder à l'enfouissement d'un câble de la rue des Fondateurs à la rue Dublin tel que demandé dans une lettre le 26 octobre; projet portant le #578788,

R-279-11-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

**QUE** le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la demande de Câble Axion, soit l'enfouissement d'un câble dans le secteur rue des Fondateurs.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**28- DEMANDE DES PARTENAIRES 12-18 D'INVERNESS**

La directrice générale dépose la demande des membres du comité 12-18 d'Inverness qui consiste à leur fournir un local afin de se réunir pour faire des activités. Une photo est jointe à cette demande à titre indicatif pour illustrer leur requête.

**29- OFFRE DE PARTENARIAT POUR LE MONT APIC**

**CONSIDÉRANT** l'offre de partenariat hivernal du Mont Apic pour la saison 2017-2018,

R-280-11-2017 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

**QUE** le conseil de la municipalité accepte les offres suivantes :

- De participer aux journées des municipalités; journées qui consistent à offrir à ses citoyens la chance de pratiquer une journée en plein air au Mont Apic et ce à faible coût soit 50% de rabais applicable directement à la billetterie sur preuve de résidence.
- De participer à l'événement « Mont Apic sous les étoiles » qui aura lieu le 17 février 2018. Les municipalités participantes se verront octroyer le statut de commanditaire en échange d'un financement équivalent à 5.00\$ par citoyens présents à l'activité. Les municipalités seront facturées selon le dénombrement de ses citoyens présents. Le prix d'entrée fixé à 10.00\$ sera donc de 5.00\$ pour les citoyens des municipalités participantes. C'est gratuit pour les enfants de cinq ans et moins.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

### **30 - COMPTE-RENDU DU COMITÉ FAMILLE**

Aucune rencontre du comité famille n'a eu lieu.

### **31 – VARIA**

#### **A) Demande d'aide financière au programme de la TECQ 2014-2018 (rang 11) – Remplacement de la résolution R-68-04-2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Inverness a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Inverness doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

R-281-11-2017 Proposé par le conseiller Marc Champagne

**QUE** la municipalité d'Inverness s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

**QUE** la municipalité d'Inverness s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

**QUE** la municipalité d'Inverness approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**QUE** la municipalité d'Inverness s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la municipalité d'Inverness s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**B) Demande d'autorisation du Chemin Craig Gosford**

**CONSIDÉRANT** la Corporation Craig Gosford demande l'autorisation d'installer à ses frais un panneau touristique sur l'Académie d'Inverness de grandeur 12 pouces x 12 pouces sur le terrain au poste des pompiers;

R-282-11-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

**QUE** la municipalité d'Inverness autorise la Corporation Craig Gosford à procéder à l'installation d'un panneau touristique sur le terrain du poste des pompiers.

**Qu'un** responsable des travaux publics de la municipalité d'Inverness assiste la Corporation Craig Gosford lors de l'installation du panneau.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**31 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

**32 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

R-283-11-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

Que la séance soit levée à 21 h 10.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale /  
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière